

savoir quel journal pourrait le mieux m'initier; on m'indiqua le *Proletaire*. Le premier numéro que j'ai lu était, je me souviens, daté du 13 mars; il contenait une apologie de la Commune. J'ai été vivement intéressé. J'ai lu assidûment aussi le *Citoyen de Paris*.

» Un teinturier m'a fait entrer, à Saint-Chamond, dans un cercle d'études sociales en formation. Là, j'ai souvent entendu plusieurs orateurs collectivistes et anarchistes.

» J'ai débuté par le collectivisme; j'étais alors réfractaire à l'anarchie. Mais des réflexions plus complètes et plus mûres m'y ont amené peu à peu. J'avais alors vingt-cinq ou vingt-six ans.»

Voilà ce que font invariablement les livres et les amis mauvais.

A travers les Journaux

On lit dans la *Patrie* :

« Individuellement, dit-elle, les membres des communautés religieuses sont relativement pauvres, mais les collectivités sont très riches.

» Les Sulpiciens, par exemple, possèdent en espèces sonnantes un capital disponible plus considérable que celui de la banque de Montréal, sans compter la riche seigneurie qui leur a été concédée en 1663 par le roi de France à condition que le produit en serait employé à l'instruction des enfants français et sauvages.

» Cette condition du fidéi-commis n'a pas été remplie. En vertu de l'acte constitutif passé en 1840 par le parlement du Bas-Canada la communauté devait en outre faire rapport de l'emploi du revenu de la propriété aussi souvent qu'elle en serait requise par le gouvernement. Elle n'a jamais fait de rapport et n'en fera probablement jamais.

» Pendant la dernière session, M. Turgeon a voulu avoir un rapport au sujet de l'emploi des revenus de cette communauté; le gouvernement de Boucherville n'a pas voulu y consentir.

» La maison mère de la communauté est en France, de sorte que c'est en dehors du pays que vont s'enfuir les fonds provenant des revenus qui devraient être appliqués à l'éducation de notre jeunesse canadienne.

» L'abolition des exemptions de taxe est devenue nécessaire. Le gouvernement de Boucherville aurait dû comprendre cela et puisqu'il voulait absolument taxer, l'occasion était belle pour faire retomber une partie du fardeau sur ceux qui jusqu'ici ont beaucoup retiré de la caisse provinciale, mais ne lui ont jamais rien fourni.»